CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance : ou en s'abonnant pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que 1/4 ne soit payé comptant, ou à moins que celui qui prendra un abonnement ne soit connu ou ne donne caution suffisante.

Les avis ne paraîtront en Anglais et en Français, et l'on n'en admettra pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour les insertions au moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas marqué, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer ce qui sera dû, et qui s'en rendra responsable.

Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur bien connu WANDERER, capitaine C. S. Longspen, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. M. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre—

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET BILOXI.

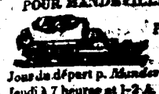

REGLEMENT
POUR LE DEPART DU BATEAU-A-VAPEUR DELTA,
Capitaine *Nortigus*,

Jour de départ p. *Mandeville*, Départ de Mandeville à la N. O.

Jeudi à 7 heures et 1-2 A. M. — Dimanche à 6 heures 1-2 A M.
Vendredi à 7 heures 1-2 A M. — Lundi à 6 heures
Samedi à 6 heures 1-2 P M. — Marcr edi à 5 heures A M. de
Dimanche à 7 heures 1-2 A M. — Biloxi.
Mardi, à 7 heures 1-2 pour — Les entrepreneurs de Mandeville
Jeudi A. M. — à 6 heures P. M. — Biloxi.

DIRECTEMENT POUR MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra le même jour, il partira de Madisonville à 4 heures de l'après-midi. Les passagers qui voudraient traverser le lac, seront à ce rendez-vous au chemin à coulisses, par les chars de 3 heures ; adresser aux-mêmes au capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT,
No. 27, rue du Camp.
10 juin—

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra le même jour, il partira de Madisonville à 4 heures de l'après-midi. Les passagers qui voudraient traverser le lac, seront à ce rendez-vous au chemin à coulisses, par les chars de 3 heures ; adresser aux-mêmes au capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT,
No. 27, rue du Camp.
10 juin—

WM. BAGLEY, président.

POUR MADISONVILLE, FONTAINEBLEAU ET MANDEVILLE.

Le bateau-à-vapeur BLACK HAWK commencera ses voyages de Madisonville, Fontainebleau et Mandeville, le Dimanche, 12 avril, et continuera tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à-coulisses à 8 heures et demie du matin, et repartira de Madisonville à 2 heures et demie, il s'arrêtera aux endroits susmentionnés.

Les passagers voudront bien se rendre au lac par le char de 8 heures, le bateau devant partir immédiatement après qu'il sera arrivé. Pour plus amples renseignements s'adresser à WELLS & BAGLEY,
10 avril— Rue du Camp no. 27.

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur WABASH, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Bains de St. Louis, de Bélozi, et à tous les débarquements intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les vendredis, à 6 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord, ou à

J. B. BYRNE.
6 oct—6m

POUR TAMPICO.

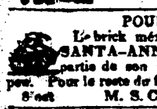

Le brick mexicain, bien connu, GENERAL SANTA-ANNA, capt. Vanstavoren, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de frêt ou passage, s'adresser à

M. S. COUCILLU, LAPEYRE & CO.
8 oct

POUR VERACRUZ ou MATAMORES.

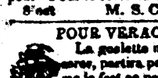

La goelette mexicaine TITAN, capitaine Carrasco, partira pour Véracruz ou Matamoros, comme le frêt se présentera; il a la moitié de son chargement offert pour un de ces ports ci-dessus. Pour balance, s'adresser à

J. PRATS & Fils.
8 oct

POUR LE HAVRE.

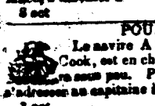

Le navire AI HELEN MAR, capitaine B. Cook, est en chargement pour le dit port, et partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

A QUERTIER & BOUTIN.
3 oct

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol de voilier EMILIO, capit. Sent, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. PRATS & FILS,
rue Ste. Anne, No. 92
29 sept

POUR LA MOBILE.

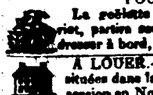

La goelette MATHILDE, capitaine P. Favriet, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au Bassin.
15 sept

A LOUER.—Trois Maisons à deux étages, situées dans la rue Toucher. On en donnera possession en Novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE' & BECKWITH,
13 oct Rue Bourbon, No. 26.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, rue Jefferson, à côté de celui de MM. Samuel Hermann & co. S'adresser à

P. SOULE,
10 oct—6 rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.

A Louer immédiatement.

Deux MAGASINS à un étage, en briques, couverts en ardoises, et venant d'être achevés situés au Bassin, entre les rues Toulouse et St. Pierre, et calculés pour magasinage des produits. Pour les conditions, s'adresser à P. O. SOULE,
10 oct—10 No. 118, rue Royale.

A LOUER—Une MAISON à un étage, très commode, située au No. 111, rue de l'Hôpital. S'adresser à M. DEL ACEBO,
8 oct No. 86, rue Ste. Anne.

A LOUER—Un beau et grand magasin, de cent pieds carré situé à l'encoignure des rues des Magasins et Notre Dame, ayant neuf grandes portes faisant face aux dites rues. Pour plus amples informations, s'adresser à M. DEL ACEBO,
8 oct No. 86, rue St. Louis

A LOUER—Une Maison particulière, située sur le magasin 43, rue de Chartres. S'adresser à
8 oct A. G. COCHRANE.

A LOUER.—Tous le haut de la maison et les édifices extérieures, appartenant à Mr. P. A. Desbastiens, à l'encoignure des rues Chartres et Conti. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à CARLILE POLLOCK,
3 oct—6 rue Royale, No. 103

Bureau de la Comp. des Architectes de la Nouv.-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1834.

LES actionnaires de la compagnie des Architectes de la Ville de la Nouvelle-Orléans, sont par ceci requis de l'élection annuelle de cinq directeurs de la dite compagnie, aura lieu au bureau de la Direction, à la grosse à vapeur de la Levée, le lundi, 20 octobre courant, depuis 9 heures du matin, jusqu'à deux heures après-midi.

Par ordre de la Direction,
13 oct SOUVERBAU, sect.

UNE famille respectable prendrait en pension six à huit messieurs bien recommandés. On y parle indistinctement les deux langues, française et anglaise: s'adresser au No. 278, Rue Royale.
1 oct—6

16 CAISSES et 1500 pièces Nankins, bien assortis, récemment reçues, et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
8 oct 117, rue Bourbon.

LES soussignés ont reçu par le brick Erline, de Boston, et offrent à vendre :
100 tonneaux de Bois de Campêche;
279 de Peaux;
1 pièce d'anjou.
9 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

SUCRE de première qualité.—19 boucauds de Sucre de première qualité, en magasin, à vendre par
8 oct DUCROS & MORPHY.

UN grand assortement de marchandises nouvellement arrivé en marché bâtissable, et débarquées du navire Christiana, de Liverpool, et à vendre par

G. VANCE,
8 oct No. 51, rue de la Douane.

Entrepôt de Cadenas, No. 149, rue Toulouse.

CHARRON—10,000 Cadenas de Chartres de pierre Kendall, Liverpool et Hibernia, première qualité. Aussi, chartres de fer blanc, Hibernia, Patents et Kendall, à
8 oct WEEB MURPHY.

TRAITE sur France, à vendre rue de l'Esplanade, au coin de Pauce.
8 oct

VENANT de former un nouvel établissement de Pharmacie et Droguerie, à l'encoignure des rues Bourbon et Dauphine, le soussigné prie les personnes qui avaient bien voulu l'honorer de leur confiance de continuer à le favoriser de leur patronage.

Il se trouvera constamment chez lui de bons médicaments et à des prix très modérés.
22 sept—15

L. GAMOTIS, Pharmacien

SECGLAN, *Coiffeur*, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs de cette ville, qu'il vient d'ouvrir un magasin concernant son état, rue de Chartres entre Toulouse et St. Pierre, près la Place d'Armes, au No. 185, où il confectionnera toutes sortes de postiches, dans le genre le plus nouveau, tels que perruques pour dames et pour hommes; pour dames, soit à la Ninon ou sachs folie, avec de longs cheveux, tours à bandeaux, dans tous les genres; des frizettes et mèches toute-les nuances, à un prix très modéré.

Il tressera et taillera les cheveux dans n'importe qu'elle genre qu'on puisse lui demander, avec toute la propreté qu'on peut exiger de son état. Il espère que le public voudra bien l'encourager.
22 sept—15.

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Bonrose. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.
8 oct— Y. M'DANIEL.

$25 DE RECOMPENSE.

A celui qui conduira chez les soussignés, ou logera dans une des prisons de l'Etat de la Louisiane, le mulâtre nommé PHILEMON, taille de 5 pieds 5 à 6 pouces, se faisant passer pour libre; couleur brune, cheveux coupés et une marque sur l'œil gauche, un peu au-dessous du sil; il est créole du pays, parlant passablement l'anglais, maçon ayant fait son apprentissage chez M. John Mitchell.

Le public est prévenu de ne pas lui donner asyle sous les peines portées par la loi. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

AN. JONAU,
rue du Canal, No. 102, ou à
8 oct—6 SOIZE DOCQUEMINE,
rue St. Philippe, salle Washington.

Vingt-cinq piastres de récompense

SERONT données pour l'arrestation en ville, ou cinquante piastres, si on arrête hors de l'Etat, le mulâtre HENRY, âgé d'environ 23 ou 24 ans, taille de six pieds, parlant très-fort et bégayant lorsqu'il parle vite. C'est un esclave de bonne mine. Il portait, lors de son départ, une veste d'un vert foncé, un gilet blanc et un pantalon blanc à raies, mais il est probable qu'il a pu changer de vêtemens, attendu qu'il a emporté du linge. On présume qu'il cherchera à s'embarquer sur un navire ou un bateau à vapeur, car il a eu, il y a quelques jours, un billet pour chercher à se louer. La récompense susdite sera donnée à celui qui le logera à la geole, ou le ramènera au soussigné, rue du Canal, No: 81, qui paiera tous les frais.
23 sept—13 JOHN PRENDERGAST.

PARTIE marronne dimanche 6 juillet, une mulâtresse nommée MARIA, d'environ 4 pieds 3 pouces de haut, ayant les yeux un peu enfoncés dans la tête, et la démarche légère, venue depuis peu du Natchez, âgée d'environ 23 ans, et parlant l'anglais. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'amènera au soussigné, ou la mettra dans une prison d'où il pourra la retirer.

ROBERT FARR,
1 août— No. 17, rue de la Commune.

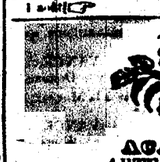

ACADEMIA,
ARTE DE POONAH.

Calle de Su. Felipe No. 21, entre las calles Condé y Levée, sobre el almacen de Mad. Garlepied.

EN todos tiempos ha sido célebre y apreciable la pintura y por mucho que haya costado aprenderla siempre ha tenido adoradores. Al presente que se ha descubierto la maravillosa invencion de imitar la naturaleza en toda su perfeccion y de transmitir su hermosura á toda clase de géneros con la mayor elegancia, vivacidad y permanencia, al estilo de la China, por un método facil, nuevo, desconocido hasta el dia, y asequible en nueve lecciones, Quien no negará á instruirse de él, cuando es tan agradable y provechoso á cada individuo de la sociedad y cuando pueden dedicarse á su aprendizaje ambos sexos ?

El profesor tiene una sala adornada con ejemplares de todas las clases de pinturas que enseña, abierta desde las 10 de la mañana hasta la 1, y desde las 3 de la tarde hasta las 5, en donde podran ver los aficionados de esta ventaje so arte las bellezas que contienen.

Las clases son seis, cada una tiene su metodo diferente y para cada una se necesitan nueve lecciones, como se ha esprensado distribuidas en esta forma.

1a. *Dibujar, pintar y dorar en papel.*
2a. id. id. id en tercio pelo de algodon ó seda.
3a. id. id. id en loza de China ó ordinaria.
4a. Preparar, dorar, pintar, broncear y bruñir cajitas, mesas, &c.
5a. Preparar, dorar, formar frutas, flores con bronces de colores, &c.
6a. Dorar, platear y formar conchas ó viñetas sobre vidrios planos.

Cada una de estas ramas se enseña en el numero de lecciones designadas, siendo de cuenta del profesor la pintura, pinceles, papel, oja de oro y demas que sea necesario durante el aprendizage.

Se garantiza la enseñanza, para lo cual como asi mismo para imponerse de lo demas que sea conveniente, podran ocurrir los aficionados á la morada del profesor calle Sn. Felipe, No. 21, entre las calles Condé y Levé, sobre el almacen de Madama Garlepied.

El director de este establecimiento tiene el honor de haber sido el primero que ha introducido este nuevo metodo en Na. York, ciudad de la Habana á Isla de Cuba donde presenta infinidad de algunas de los cuales se exhibiran varias obras en su residencia.
septiembre 12 P. DE LOS RIOS.

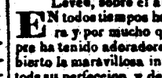

LEGION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, le 20 sept. 1834.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la place d'Armes, le Dimanche, 26 du mois d'octobre, à 9 heures précises du matin, pour une revue d'inspection. Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général J. B. Plauché, commandant la légion.
22 sept D. AUGUSTIN, aide de camp

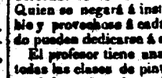

LEGION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, le 1er. octobre 1834.

CONFORMEMENT aux ordres Généraux du 27 septembre 1834, une élection de Major Général de la première division de la milice de l'Etat de la Louisiane, aura lieu au Bureau de l'Adjudant Général, le samedi, 1er. novembre 1834, entre 10 heures du matin, et 3 heures de l'après-midi ; le lieutenant colonel C. F. Dauney, présidera l'élection.

Par ordre du Brigadier Général J. B. Plauché, commandant la Légion.
6 oct D. AUGUSTIN, aide de camp.

LES soussignés reçoivent par le navire Alabama et offrent à vendre à des prix modérés, un assortiment de

Draps en couleur, Tartanes, Rubans satin assortis, Schalls et Fichus nouveaux, Chassenes et Bas de laine noirs et en couleur, do. de coton, do. de soie, Mérines anglais, Foulards pour robe, et pour mouchoirs, Cravattes noires en gros de naple et en satin, Schalls Mérinos, &c, Gros de Naple et Gros de Berlin noirs, unis, brochés et moirés, Ouvrés pour serviettes, do. pour nappes, Fil en couleur, Indiennes françaises et anglaises, Mousselines blanches pour robes et pour meubles, Cotonnade de toute espèce, Pelaines diverses, et une quantité d'autres articles.

BORDERES FRERES,
13 oct Rue de Chartres, No. 71.

MELL—En débarquement des navires Hogarth et Grand Turc, à vendre par les soussignés :
60 jeux de meules ouvertes en pierre de Cherel et de Beauchâteau;
200 grandes Bâtisses de première qualité;
20 caisses de Pistaches.
WILLIAM HOLMES & CO.
6 oct No. 93, rue de la Levée.

VENTE A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Successeurs de John C. Wallace.

PAR ordre de l'honorable Cour des Preuves, et à pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 Novembre 1824, il sera vendu à l'encan, le jeudi, 30 octobre 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, l'habillement complet d'un esclave, appartenant à la succession de John C. Wallace.

Conditions : 4 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

Cette vente se fait à la folle enchère de M. James Flood, qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite, à la Bourse, le 3 septembre 1834. 1 oct

PAR HEWLETT & BRIGHT.
Succession de Frederick George Bohme.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, et en et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 Octobre 1834, il sera vendu à l'encan, le Mercredi 5 de Novembre 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, pour compte de ladite succession, les biens ci-après décrits ; savoir :

Un Lot de Terre situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Delor et Duplantier ; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus.

Un autre Lot de Terre dans le faubourg Lacourse, ayant 60 pieds de face à la rue Erato, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues des Nayades et Prytanée, ensemble, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions ; 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque. Les actes de vente aux frais des acquéreurs.

Aussi :—Deux Actions de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans, et dix Actions de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans. Conditions :—Comptant. 6 octobre

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu jeudi, 16 octobre 1834, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, les esclaves ci-après désignés.

Jim Cooley, nègre de 28 à 30 ans, charpentier de navire.

John, dit Anthony, de 28 ans environ, arrimeur et hache.

Jim Punch, âgé d'environ 23 ans, charretier et hache.

Conditions : 4 et 8 mois de crédit, en billets à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les esclaves sont vendus garantis des vices et maladies prévuspar la loi, et sont depuis un an dans le pays.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par W. Boswell, notaire public. 13 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi, 15 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, les propriétés suivantes, savoir :

Trois Terrains situés dans la rue des Champs Elysées; le No. 2, est à l'encoignure de cette rue et de celle du Crape, a 20 pieds de face sur 100 de profondeur, mesure américaine; le No. 8, a 23 pieds sur 100; le No. 3, a 22 pieds sur 100; le No. 4, a 27 pieds 10 pouces 2-4, sur 64 pieds; le No. 5 a 21 pieds 3 pouces 3-4, sur 127 pieds de profondeur.

Aussi : Une maison qui se loue $10 par mois. Le plan est à la Bourse.

Conditions : Un tiers payable le 1er. mars 1835, un tiers le 1er. septembre 1835, et le reste le 1er. mars 1836.

Les actes de vente en l'étude de Wm Y Lewis, aux frais des acquéreurs. 13 oct

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu lundi 20 octobre courant, à midi, à la Bourse, les esclaves de choix ci-après décrits et tous acclimatés, savoir :

1o. Jonas, griffe américain, âgé d'environ 26 ans, bon sujet, un peu charpentier et tonnelier, bon sucrier, bonne hache et pioche, bon à la brouette; conduit bien les chevaux, et serait très utile dans une presse à coton.

2o. Moses, nègre africain, de 28 ans, journalier, obéissant et fidèle.

3o. Robin alias Reuben, nègre américain de 30 ans, journalier, et nègre de champ, bon sujet, et sachant se servir de la hache, de la bêche et de la brouette.

4o. Ned, nègre américain, âgé de 24 ans, bon sujet, journalier et charretier; est habitué à scier et à se servir de la bêche et de la brouette.

5o. Narcisse alias Cato, âgé de 18 ou 19 ans, nègre fort et bien portant, habitué à scier, à bêcher et à rouler la brouette; il a travaillé dans une briqueterie, et serait utile dans une presse à coton.

6o. Cyrus, nègre ou griffe de 20 ans, bon sujet, habitué à scier et à fendre du bois; sait se servir de la pelle et de la brouette, et a travaillé dans une briqueterie; il est fort, bien portant et conviendrait dans une presse à coton. Il sera vendu avec sa femme.

7o. Wianey, âgée de 16 ou 17 ans, blanchisseuse et cuisinière ordinaire, forte et bien portante, et bon sujet; elle parle les deux langues.

8o. Robert, âgé de 19 ans, bon sujet; sait faire le marché, prendre soin d'une maison, sait conduire une charrette, bêche et roule la brouette.

9o. James, nègre âgé de 37 ans, domestique et un peu charpentier, sait soigner les chevaux, conduire une charrette et faire la cuisine à l'américaine ; il est très intelligent.

10o. Henry, âgé de 23 ans, bon sujet, bonne hache, bêche et brouette; ayant travaillé sur une succession, il est industrieux, fort et bien portant et conviendrait pour une presse à coton.

11o. William alias Banks, (frère d'Henry), âgé de 24 ans, sujet fidèle et habitué à tout sur une habitation.

12o. Nelson, âgé de 24 ans, d'un très bon caractère, sujet rare, très industrieux, fort, actif, bonne hache, bêche et brouette, et conviendrait dans une presse à coton.

13o. William alias Porterfield, âgé de 24 ans, très bonne nègre, bon sujet, bonne hache et laboureur, fort, bien portant et actif, et conviendrait dans une presse à coton.

14o. Tom, de 23 ans, bon laboureur, bucheron, nègre de champ, charretier et palfrenier.

Les actes de vente pardevant G. Le Gardeur, aux frais des acquéreurs. 13 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 28 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Terrain situé à l'encoignure des rues Dumaine et des Remparts, ayant 30 pieds français de face à la rue des Remparts, sur 90 pieds ou plus de face à la rue Dumaine, sur lequel il y a une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, composée de 4 appartements, 2 cabinets et une galerie, une cuisine en briques à étage, composée de 7 pièces, dont 3 à feux ; une autre cuisine briquetée entre poteaux, latrines doubles en briques, la cour est carrelée, et le tout en bon état.

La dite propriété est louée à bail à raison de $30 par mois, depuis le 3 novembre 1833, et sera livrée le 3 novembre prochain.

Conditions : Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets par coupons endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le mardi, 28 octobre, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues de la Nouvelle-Levée & Deloré, un fond de Cabaret. 10 oct

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le vendredi 17 du courant, à 10 heures du matin, à la résidence de G. W. White, rue St. Charles, entre Girod et Puydras, les Meubles et autres Effets mobiliers, abandonnés par le dit G. W. White aux créanciers de Townsley, Prieur & Co.
6 oct—6 A. PRIEUR, syndic

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société de John Hall & Co., est à dater de ce jour, dissoute d'un consentement mutuel ; toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre l'ancienne société de Hall, Hopkins & Co., ou de John Hall & Co., sont priées de les présenter à John Hall, aux Nos. 17 et 18, Nouvelle Levée, et toutes celles qui doivent à l'une ou l'autre société; sont également invitées de venir immédiatement régler leurs comptes. Le nom de John Hall & Co., ne sera seulement que pour liquidation des affaires.

Nouvelle-Orléans, 18 sept. 1834.

JOHN HALL,
JAMES PUECH,
19 sept—30 JOHN D. BEIN.

LA SOCIETE de Puech & Bein, est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord, ayant vendu leur fond entier de quincaillerie et de fournitures de navires à Messrs. J. Hall, Walker & Walton, qui continueront la direction de ces affaires dans toutes ses branches aux Nos. 17 et 18, rue de la Nouvelle-Levée. Nous sollicitons la continuation du patronage, qui nous a été ci-devant accordé par nos amis, et les habitués du magasin ci-dessus. Le nom de la société, ne sera seulement employé que pour la liquidation des affaires.

Nouvelle-Orléans, 18 sept. 1834.

JAMES PUECH,
19 sept—30 JOHN D. BEIN.

LES SOUSSIGNES ayant formé une société et acheté le Fond entier du Magasin de MM. Puech & Bein, continueront les affaires, pour la vente en gros et en détail, des quincailleries américaines et européennes, ainsi que celle des fournitures de navires dans toutes les branches; sous la raison de J. Hall, Walker & Walton, aux nouveaux magasins Nos. 17 et 18, rue de la Nouvelle-Levée. Ils sollicitent respectueusement le patronage que le public a accordé à l'ancienne maison.

Nouvelle-Orléans, 18 sept. 1834.

JOHN HALL,
E. B. WALKER, Jr.
Jos. G. WALTON,

Par son chargé d'affaire *John S. Walton.*
19 sept—30

DEMANDE D'EMPLOI,

UNE personne qui a été employée plusieurs années dans un magasin d'entrepôt, de New-York, désirerait s'employer en s'intéressant dans n'importe quel genre.

S'adresser à DOYLE & MAY.
13 oct—3 No. 45, rue de la Douane.

PARFUMERIES—36 caisses Parfumeries assorties en débarquement, ayant droit au drawback, et à vendre par F H PETITPAIN,
2 oct encoignure Chartres & Toulouse

VENTES PAR LE SHERIF.

COUR DE DISTRICT.—Adams & Andrews contre Stephen E. Bores.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, Samedi, 8 Novembre prochain, à une heure après-midi, la propriété mentionnée dans ledit ordre de saisie et de vente décrite comme il suit, savoir : Tout ce lot de Terre situé dans le faub. Annonciation, formant l'encoignure des rues Magasins, Felicité et Richard, composé de trois lots désignés sous les numéros cinq, six, situés dans l'Ile Nov, quarante six du plan original dudit fauxbourg, dressé par Barthélemy Lafon, le 15 Mai 1807. Ensemble tous les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges qui leur appartiennent d'une manière quelconque.

Conditions—Comptant.
8 octobre G. W. MORGAN, Shérif.

Abner Robinson contre Marie Thérèse Smith & al.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, lundi 10 novembre prochain, à 1 heure après midi,

Un mulâtre nommé Billy ou William, âgé d'environ 22 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant.
6 oct G W MORGAN, shérif

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, dans cette ville, samedi, 8 novembre prochain, à 1 heure après-midi,

La mulâtresse esclave nommée Milly, autrement Milodrid, âgée d'environ 18 ans, saisie à la poursuite de la veuve J. P. M. Harang, administratrice &c.

Conditions : comptant.
8 oct G W MORGAN, shérif

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, lundi 10 novembre prochain, à une heure après midi, la propriété mentionnée dans ledit ordre de saisie et de vente, et décrite comme il suit, savoir :

La propriété située dans le faubourg Claude, près de cette ville, et connue sous le nom de Frascaty, et composée d'un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, faisant face au fleuve, et mesurant 50 pieds de face sur la Grande Route, sur une profondeur de 132 pieds de la Grande Route où cette profondeur commence, allant en s'élargissant jusqu'aux rues Louisa et Piety; dans lequel endroit ce lot a 236 pds. 8 pouces de large d'une rue à l'autre; et 160 pieds de profondeur; le tout à la mesure anglaise; il est borné par la propriété de Charles Carnall, et il est ainsi à la poursuite de Manuel Audry.

Conditions : Comptant.
6 oct G W MORGAN, shérif

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, Mercredi, 5 Novembre prochain, à une heure après-midi ; 4 Lots de Terre situés dans le faubourg Montreuil de cette ville, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4, dans l'plat No. 12, d'après un plan dudit faubourg dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 16 Juin 1831, et déposé au bureau d'Octave de Armas, notaire public.

Ladite quatre lots de Terre formant ensemble l'plat No. 12, compris entre les rues de la Promenade, des Bons Enfans, Morales et Désiré.

Un Lot de Terre désigné par le No. 12, dans l'plat No. 2, situé dans le faubourg Washington de cette ville, dans la rue Moreau; entre les rues St. Ferdinand et Delphine, ayant (mesure américaine) quarante six pieds huit pouces de face à la rue Moreau, sur une profondeur de cent cinquante huit pieds, comme on peut le voir par le plan d'un e partie dudit faubourg Washington, dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, à la date du premier Juin 1831, déposé à l'étude de Charles Janin, alors notaire public, par un acte daté du 10 du même mois de Juin, ensemble aussi bien que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; saisie à la poursuite de B. & A Soulie. Conditions : Comptant. 3 oct G. W. MORGAN, Shérif.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 3 novembre prochain, à 1 heure après-midi,

Deux nègres savoir : Washington et Alexis, saisis à la poursuite de Isaac Franklin. Conditions : comptant.
3 oct G W MORGAN, shérif

Marie Anne Dragon, femme d'André Dimitry se. André Dimitry son mari.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le mardi 4 novembre prochain, à 1 heure après midi,

Un Lot de Terre dans le faubourg Franklin, désigné par le No. 7, dans l'plat 6, ayant environ 56 pieds 7 pouces face à la rue d'Espagne, sur environ 120 pieds de profondeur sur la rue Morales, mesure française.

Deux Lots de Terres situés dans le faubourg Franklin, Nos. 13 et 14, dans l'plat No. 68, ayant chaque, environ 40 pieds (mesure anglaise) sur la rue Marigny, entre St. Jean et St. André, et 120 pieds de profondeur.

Et la négresse Phoebe, âgée d'environ 40 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.
3 oct G W MORGAN, shérif

COUR DE PAROISSE.—*Lucien Guillaume Hillig* berg contre *Philip Augustus Hamblet*.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le Samedi, 18 Octobre, à une heure de l'après-midi, la propriété décrite dans ledit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir :—

Un certain Lot de Terre appartenant au défendeur, situé derrière la ville et désigné par le No: 77, dans le bloc No. 6, sur le plan dressé le 12 de Mai 1819, par Joseph Pilié, voyer de la ville, et déposé en l'étude de feu Michel de Armas, notaire public, par un acte en date du 16 Juin 1819. Ledit lot de Terre étant d'une forme irrégulière et mesurant cinquante pieds de face à la rue des Communes, soixante dix pieds 4 pouces de face à la rue du Cirque, quarante huit pieds 6 pouces de face à la rue des Remparts, cinquante six pieds 6 pouces le long de terrain No. 78, et cent quatre pieds le long du terrain No. 76 ; le tout mesure française.

Cette crée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à douze mois de terme ; l'acquéreur fournissant ses billets avec suffisante sécurité, portant dix pour cent d'intérêt, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

1er. octobre G. W. MORGAN, Shérif.

C. Massieu vs. George West.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le samedi, 18 oct. à 1 heure après midi,

Une négresse esclave nommée Rachel, âgée d'environ 24 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Cette crée étant la seconde et dernière, ladite esclave sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à 12 mois de crédit; l'acquéreur fournissant des billets avec suffisante sécurité, portant 5 pour cent d'intérêt, et hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement.

1 oct G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera exposé en vente à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi, 20 octobre prochain, à une heure après midi,

Un nègre nommé Charles, âgé d'environ 28 ans, saisi à la poursuite de Léon Courcelle.

17 sept G W MORGAN, shérif

Joseph Jolly vs. I. Mod